

1971 fut fertile en événements de toutes sortes à Drummondville

DRUMMONDVILLE (GP) — Il est impossible de faire le bilan des événements survenus à Drummondville et dans la région en 1971 sans mentionner quantité de faits aussi chronologiques que variés. L'ordre chronologique semble le plus précis pour rappeler ce que fut 1971 pour les Drummondvillois.

Janvier

L'un des faits les plus marquants du premier mois de cette année fut l'annonce de travaux importants sur le site du Parc des Voltigeurs par le ministre de la Voirie. On note également l'inauguration des travaux de construction à l'usine des Editions Graphiques le 15 et l'approbation par le conseil de la ville de Drummondville du tracé de l'autoroute Transquébécoise entre Richmond et Trois-Rivières.

Février

Le tournoi Midget de hockey attire l'attention des sportifs sur Drummondville dès le 5 février. Dans un autre domaine, moins intéressant celui-là, on apprend le 11 la fermeture de l'usine J.-A. Gosselin et le 17, la disparition d'une jeune fille de 14 ans, Alice Paré. Le 20, le ministre fédéral Herb Gray, prononce une conférence à la Chambre de Commerce.

Mars

Le mois de mars commence en lion avec "la tempête du siècle" qui cause d'innombrables tracas aux Drummondvillois. Le 18, le procès des quatre accusés du vol de la Place Drummond est annoncé pour se tenir à Saint-Hyacinthe. Le 30, la municipalité emprunte \$800.000 sur le marché des obligations.

Avril

Mlle Suzanne McKenzie est couronnée Miss Drummondville

Mai

Le 2^{ème} jour de ce mois, la Société nationale des Québécois, réunie en sessions ordinaires à Drummondville, se prononçait contre la violence quelle qu'elle soit. Le 8 fut inaugurée l'usine de fabrication de maisons CIP en présence de nombreux dignitaires. Du 18 au 22, une grève paralysa l'usine Skirooule de Wickham. Le 26, la Ligue des propriétaires de Drummondville s'oppose à l'emplacement de la rue Saint-Georges pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière Saint-François. Le 31, M. René Verrier est choisi le nouveau président de la Chambre de Commerce.

Juin

Les deux événements les plus importants de ce mois sont le rallye Tiers-Monde qui regroupa plus de 3.000 jeunes marcheurs, a recueilli \$69.000 à Drummondville seulement et les Fêtes de la Saint-Jean, tenues dans la rue, qui regroupèrent de 10.000 à 15.000 personnes en face de l'hôtel de ville.

Juillet

Pendant ce mois la firme Terra-Jet fut partiellement détruite par les flammes le 4; le 9, survint la fin de semaine la plus tragique de l'année, avec trois morts et une vingtaine de blessés et le 22 se produisit un important hold-up à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Août

Le jeune athlète Richard Hou-

de perdit la vie subitement au cours d'une compétition de natation survenue au Centre culturel de Drummondville, où il venait de procurer une médaille d'or à son équipe. Le 28, un jeune homme de 18 ans est assassiné à Saint-Nicéphore; il s'agit de Daniel Lavergne. Un suspect est arrêté peu de jours après et incriminé.

Septembre

M. Jacques Bonin, commissaire industriel de la ville remet sa démission le 10. Le 12, le quartier Saint-Jean-Baptiste est inondé, fait sans précédent dans l'histoire de Drummondville. Le 21, sont inaugurés les travaux de construction de deux édifices comprenant 84 logements à taux modique dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Le 24, l'usine de la ITE est inaugurée dans le parc industriel. Le 25, les camionneurs du comté et les circonscriptions avoisinantes manifestent par un rassemblement monstre à Drummondville. Le 26 et les jours suivants, ce sont les agents de la Sûreté du Québec qui occupent le Centre culturel de Drummondville au cours de sessions d'études. Finalement, le 29, se clôt le plus dispendieux des procès tenus dans le cadre d'un seul hold-up, celui de la Place Drummond de Drummondville. Il aura coûté \$200.000 et permis la condamnation de trois individus à de nombreuses années de détention.

Octobre

Le 4 se fait l'entrée à la polyvalente de Drummondville-Sud et le 5, la formation du conseil provisoire de Drummondville. Du 8 au 19 des tensions surviennent entre la police de Drummondville et les dirigeants de la ville menaçant à certains instants d'aboutir à un arrêt de travail. Le 13, la ville effectue

un emprunt d'un million de dollars pour améliorer le réseau d'aqueduc; le 8 les travaux de construction de l'autoroute 51 débutent officiellement. Le même jour, un parti municipal se forme, le parti civique.

Novembre

Jour des élections le premier novembre; le maire Philippe Bernier est reporté au pouvoir, de même que les conseillers qui favorisaient directement ou indirectement son administration. Le parti civique fait élire M. Roger Marier en remplacement de M. Raymond Luneau. Le 8 décède le Dr Gaston Rodrigue,

éminent administrateur hospitalier de Drummondville. Le 12, les maires du Québec sont réunis au Centre culturel de Drummondville.

Décembre

Le 5, une nouvelle usine de tapis est annoncée pour le parc industriel; il s'agit de Venture Carpets qui, évaluée à \$2 millions, créera 200 emplois. Le 11 et le 12, deux faits malheureux se produisent: l'écroulement de maisons en construction et l'incendie de l'édifice Prince dans le centre-ville. Le 15, l'hôtel-motel Quatre-Saisons de Bon-Conseil est rasé au sol à son tour.

Une nouvelle station à Plessisville Demande d'établissement d'un réseau de radio dans la région

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio - télévision canadienne a reçu une demande pour l'établissement d'un réseau de radio à fréquence modulée dans la région de Thetford Mines-Victoriaville, à quelques 60 milles au sud de Québec. Cette proposition fait partie d'une série de requêtes soumises au CRTC par un groupe dirigé par M. François Labbé, de Thetford Mines. Le réseau serait formé de stations dont sont propriétaires les requérants.

Le groupe Labbé

Le groupe Labbé demande la permission d'établir un réseau régional qui serait formé par les stations CKFL-Lac Mégantic, CKLD - Thetford Mines, CFDA-Victoriaville et une nouvelle station à Plessisville.

Le groupe veut de plus affilier CFDA au réseau français AM de Radio-Canada. M. Labbé est président de Radio - Mégantic, qui est propriétaire de CKFL et CKLD, et président de Radio-Victoriaville, propriétaire de CFDA.

Ces deux compagnies auraient 49,66 pour cent des actions ordinaires d'une société qui deviendrait propriétaire de la station projetée pour Plessisville. La compagnie n'a pas encore été incorporée.

Les autres actions ordinaires seraient acquises par M. Gaston Bergeron, de Plessisville.

Dans un document remis au CRTC, le groupe Labbé souligne

que le réseau diffuserait des nouvelles régionales et d'autres émissions dans la soirée et au cours de la nuit. La station émettrice serait CKLD - Thetford Mines.

Pendant le reste de la journée, les autres stations diffuseraient une programmation locale. La station de Plessisville diffuserait des émissions locales pendant quatre heures tous les jours.

Videotron

Par ailleurs, Videotron de Laval et une compagnie représentée par M. Bernard Parent, de Saint-Jérôme, veulent desservir le territoire de Saint - Jérôme, Lafontaine et Saint-Antoine.

Videotron, une société dirigée par M. André Chagnon, de Laval, possède des entreprises de télédiffusion par câble à Gatineau, Mont-Laurier et Beloeil.

M. Parent représente une compagnie qui n'est pas encore incorporée et qui serait formée de six actionnaires, dont aucun n'aurait la majorité des actions.

Les deux groupes ont noté qu'ils desserviraient entre 3.000 et 9.000 clients dans la région de Saint - Jérôme. Ils fourniraient chacun un canal pour la programmation communautaire.



M. Pierre Daigle, maître de poste de Victoriaville, examine ici des plans préliminaires de l'édifice fédéral qui doit s'élever à Victoriaville dans quelques mois.

Le territoire urbain de Plessisville s'agrandit

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un règlement approuvé par le conseil municipal de Princeville a pour effet d'agrandir de plus de 100 acres la superficie du territoire urbain. On fait ainsi suite à un avis de motion donné en mars 1971. Le règlement 277 ajoute à la ville, dans sa partie nord-ouest quelque 80 acres qui appartenaient à la municipalité, paroisse de Princeville. Une autre partie, d'environ 20 acres, celle-là, et située dans la même municipalité, paroisse de Princeville, est également annexée à la ville par le même règlement; il s'agit de terrains situés au nord-ouest des voies du Canadian National, près de l'actuel parc industriel.

tant et de \$500 en plus pour les frais d'impression est aussi concernée dans le règlement 278. Comme il s'agit d'un terrain devant servir à agrandir le parc industriel, il ne sera pas nécessaire de faire approuver le dit règlement en assemblée publique, a précisé le premier magistrat de Princeville, parce qu'un fonds industriel de \$50.000 a été accordé il y a quelques années déjà.

Service des déchets

Le projet d'un contrat de quatre ans pour l'enlèvement des déchets a reçu l'approbation unanime des édiles municipaux. Ce contrat sera signé à la suite d'une entente intervenue entre la ville et M. Patrice Jacques. Ce dernier s'occupe de l'enlèvement des déchets depuis quelques années.

Pour les quatre prochaines années, à partir de janvier 1972, M. Jacques recevra \$700 par mois et son service inclut, sans modification de prix, toutes les additions à venir durant la période concernée en ce qui a trait au nombre de propriétés à

desservir. Les édiles étudient la possibilité d'apporter des modifications aux règlements se rapportant à la question des déchets.

L'évaluation

Un représentant de la Société d'évaluation du Québec, M. J. Patry, était présent à cette séance du conseil municipal urbain de Princeville. Il a fait remarquer que le Bill 48 apporterait des changements importants aux méthodes actuelles en usage pour l'évaluation des propriétés. Cette évaluation sera uniforme pour tout le Québec et basée sur la valeur réelle et marchande.

M. Patry a expliqué que l'un des articles de la législation qui sera bientôt adoptée précise que tous les propriétaires seront informés, par écrit, du résultat de l'évaluation lors de la préparation de grand rôle; cette information sera donnée individuellement et dans un délai déterminé ce qui permettra de porter plainte immédiatement si le propriétaire juge que son évaluation ne lui donne pas justice.

Le nouvel édifice fédéral aura deux étages

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — Il nous a été possible de voir ce que sera le futur édifice fédéral de Victoriaville, lors de la construction déjà été annoncée et qui coûtera environ un million de dollars. M. Pierre Daigle, maître de poste de Victoriaville, nous a exhibé les plans préliminaires du futur édifice, qui sera situé à l'angle formé par les rues Saint-Jean-Baptiste et Olivier, côté est. Le nouvel édifice, qui n'aura pas de sous-sol, comportera deux étages. Au premier étage sera logé le bureau de poste et au second, le bureau d'assurance-chômage, les douanes, le Centre canadien de la main d'oeuvre, le bureau d'hygiène-vétérinaire et l'Office du crédit agricole.

Sur la rue Saint-Jean-Baptiste, la façade de l'édifice fédéral aura 150 pieds. Sa profondeur sur Olivier sera de 80 pieds, plus un autre 16 pieds pour l'aménagement du vestibule des malles, la plate-forme de chargement et la chaufferie.

Il y aura deux entrées centrales, une donnant accès aux guichets du bureau de poste et aux cases 24 heures par jour, et l'autre aux guichets seulement. Une autre entrée à l'est de l'édifice sur Saint-Jean-Baptiste mènera aux bureaux du second étage.

L'entrée de service pour les employés se trouvera sur Olivier. À l'intérieur, au premier étage, on retrouvera une salle de conférence, les cases privées, les guichets et bureaux du personnel de cadre des postes. L'aire de travail proprement dite pour les postes sera de 7.760 pieds carrés.

Le vestibule des malles pourra contenir jusqu'à 1.000 sacs. Le stationnement extérieur est prévu pour 33 automobiles mais on demande à augmenter le nombre de places. À l'arrière de l'édifice, on a conservé un large espace de 250 pieds de profondeur afin de faciliter le chargement et déchargement de la malle aux lourds camions.

Homologation du rôle

Les édiles ont profité de leur dernière séance de 1971 pour homologuer le rôle d'évaluation, après la révision faite par la Société d'évaluation du Québec. À la suite de cette révision, la valeur des propriétés imposables passe à \$11.627.755. C'est une augmentation d'un demi-million sur le rôle précédent.

En 1972

Bien que le processus en vue

de l'érection de l'édifice fonctionnel actuellement bien, on ne peut logiquement espérer que l'ouverture officielle de l'édifice ait lieu au cours de 1972. En effet, les maisons en place ne sont pas démolies et on doit aller en expropriation pour deux propriétaires réticents. Comme la construction d'une telle bâtisse demande environ une année, il est plus que probable qu'on en fasse l'inauguration officielle au milieu de 1973 plutôt qu'en 1972.

Le Festival de l'érable cherche des subventions

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les démarches se poursuivent activement par les responsables du Festival de l'Érable de Plessisville en vue d'obtenir des subventions. Des rencontres ont déjà eu lieu à ce sujet avec des représentants des ministères concernés du gouvernement du Québec. D'autres sont prévues pour un avenir prochain. Tout laisse espérer que les pourparlers engagés il y a quelques semaines seront couronnés de succès. Le président du Festival de l'Érable, M. Laurent Dubois, et le responsable du comité de l'Érable, M. André Paul, dirigent l'équipe à l'oeuvre pour les rencontres.

Obtenir une contribution financière pour la réalisation du programme du Festival de l'Érable 1972 ainsi que des subventions pour aménager l'Érable

La ville de Tracy accorde le contrat des assurances

TRACY (L.B.) — La ville de Tracy a accordé le contrat d'assurances pour l'année 1972 à Roland Frappier et Fils et à Claude Lemoine Inc., pour un montant de \$14.690. Ce contrat couvre tous les risques de la ville, à l'exception des automobiles.

MM. Frappier et Lemoine avaient présenté la plus basse soumission pour un contrat d'un an. Les autres maisons d'assurances qui avaient répondu à l'appel d'offres de la ville de Tracy sont Dollard Lassier Limi-

Un accident cause une panne de courant

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un poteau de l'Hydro-Québec brisé par une automobile qui circulait sur la rue St-Jean-Baptiste-Nord à Princeville, a occasionné une panne de courant dans ce secteur de la ville. L'accident n'a fait aucun blessé mais le véhicule qui a sectionné le poteau a subi de lourds dommages.

Deux autres accidents ont été "couverts" par le service de la police durant les heures qui ont marqué la fin d'une année et le commencement d'une autre. Il s'agit d'accrochages et les occupants des voitures impliquées ont pu retourner chez eux, ne souffrant que de légères contusions. Quant aux véhicules, les dommages sont estimés à quelques centaines de dollars.

Quatre accidents dans la ville de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La période de la fin de 1971 et du commencement de 1972 est marquée par quatre accidents de la circulation à Plessisville selon le rapport du service de la police. Les occupants des véhicules impliqués s'en sont tirés presqu'indemnes n'ayant subi que quelques contusions sans aucune gravité car tous sont retournés à leurs domiciles après les accidents. Toutefois, les dommages sont considérables aux véhicules qui se sont heurtés.

Un délit de fuite est également noté sur le journal de la police de Plessisville pour la même période. Pour ce dernier cas, la plainte a été portée par un automobiliste qui a eu la désagréable surprise de trouver sa voiture endommagée par un conducteur qui était disparu sans laisser de trace.

Des enquêtes se poursuivent par les policiers affectés à cette fin au service de la police de Plessisville. Des délits de fuite sont sur la liste des cas de recherches. Le travail se poursuit également en ce qui concerne deux alertes à la bombe, de fausses alertes signalées le même jour et à quelques minutes d'intervalle, au commencement de décembre. A la polyvalente, les policiers ont dû faire évacuer le vaste édifice en plein après-midi alors que quelque 2.000 personnes, professeurs et étudiants, s'y trouvaient.

Dans l'autre cas, c'est à Forano Liée que l'alarme a été donnée; les usines étaient fermées à la suite d'un "lock-out" mais du personnel de la direction était au travail au moment de l'alerte et a dû quitter les lieux.

Pas d'augmentation du taux des taxes à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un budget de \$321.995,57 vient d'être adopté par le conseil municipal urbain de Princeville pour l'année 1972. C'est une augmentation de \$50.000 sur le budget de 1971 qui était de \$281.487,90. Le taux de la taxe foncière reste toutefois le même, soit \$0,80 par \$100 d'évaluation. C'est un budget équilibré qui est présenté pour 1972 par M. le maire M.-Maurice Talbot et les conseillers MM. Paul Beauvillier, Jean-Claude Labbé, Roland Bergeron Richard Caouette, Roland Houle et Eugène Fortier.

de l'aqueduc et des égouts. Le service des déchets donnera \$14.000. Un revenu de \$3.600 est attendu de la taxe de commerce.

De la taxe de vente, un montant de \$64.000 est attendu; sur ce point, M.-Maurice Talbot a fait remarquer que Princeville ne recevait qu'une moyenne de \$16,39 par tête de population alors que d'autres villes de la région sont bien mieux partagées ayant une moyenne dépassant les \$25 dans un cas. M. Talbot a fait remarquer que des démarches étaient faites pour un partage plus équitable.

Les revenus du service de la police sont estimés à \$5.000 et ceux de la brigade des incendies à \$2.000. Un montant de \$3.375 est attendu des loyers. Un octroi pour l'aqueduc et les égouts donnera \$4.221,87 et un autre de \$10 est inscrit au budget pour la voirie. Un montant de \$1.000 figure à l'article divers sur les revenus prévus au budget pour 1972.

Les dépenses

Les dépenses prévues pour 1972 totalisent également \$321.995,57 sur le budget préparé par les édiles municipaux de Princeville. L'administration générale

Les syndiqués du cuir donnent leur appui aux confrères de Forano

PLESSISVILLE (Spécial) — A sa dernière assemblée régulière de décembre, le Syndicat des travailleurs du cuir de Plessisville Inc., a accepté, à l'unanimité, une motion d'appui aux travailleurs du Syndicat de la métallurgie de Plessisville (Forano) dans la lutte qu'ils mènent présentement. Tous savent qu'une entente est intervenue entre l'employeur et les travailleurs du cuir de Plessisville.

Cette entente, si elle n'a pas été à la satisfaction de tous, a prouvé cependant au moins que notre employeur avait un désir sincère de régler le différend qui nous séparait et ça, malgré le peu de force économique qu'a l'industrie de la tannerie présentement.

C'est pourquoi nos membres trouvent étrange la situation qui existe dans le conflit présent en-

tre les industries Forano et ses employés. Un "lock-out" de la compagnie juste avant la période des Fêtes est, d'après nous, une tactique déloyale dans le but de briser le moral et de ce fait, de tenter de réinstaller les travailleurs dans la situation qui prévalait avant l'institution du syndicalisme à Plessisville. Et pourtant, c'est une industrie financée par la Société générale de finances et est dans un des contextes économiques les plus favorisés de notre époque.

C'est pourquoi les syndiqués du cuir donnent leur appui total, tant moral que financier, dans la lutte que mènent les ouvriers de la métallurgie de Plessisville contre la tactique de leur employeur, souligne M. Marcel Lainé, président pour le syndicat des travailleurs du cuir de Plessisville.

entre/voisins

● **DRUMMONDVILLE** — Un employé de la Dominion Textile de Drummondville a eu toute une surprise hier, quand il a retrouvé sa voiture après une nuit de travail; les deux roues arrière manquaient. Il s'agissait évidemment de l'oeuvre de voleurs qui s'étaient emparés des pneus et des roues par la même occasion.

● **DRUMMONDVILLE** — La communauté des Pères Montfortains a procédé récemment à l'élection de son conseil de direction pour la province canadienne. Le chapitre d'élection s'est tenu à Drummondville, à la Maison Marie-Reine-des-Coeurs. C'est le Père Gérard Lemire qui a été élu provincial; il est assisté des RR. PP. Paul Marchand, Hector Bibeau, Wilfrid Bergeron et Louis-Philippe LeBel. Précisons que le Père Lemire est le supérieur de la communauté de Drummondville et que le père Bibeau est le responsable diocésain de la pastorale.

● **DRUMMONDVILLE** — C'est dimanche prochain le 9, à compter de 10 heures du matin, que les membres du club Aramis de Drummondville se réuniront à leur local ordinaire pour une session importante. Tous les Aramis sont invités.

● **DRUMMONDVILLE** — Trois importantes réunions scolaires auront lieu la semaine prochaine; lundi 10, la Commission scolaire de Drummondville se réunira en son centre administratif de la rue Saint-Georges; mercredi, le 12, la régionale Saint-François siégera en l'école Salois de Saint-Germain et le 13, le conseil provisoire aura son assemblée en l'école Saint-Paul. Dans ce dernier cas, on s'attend à entendre parler de budget.

● **NICOLET** — Dans notre édition d'hier, à propos de la disparition du district judiciaire de Nicolet et le désert que pourrait devenir le palais de justice de l'endroit, il semble bien que le fait de dire que les quatre employés actuels du palais se "retrouveraient tout probablement sur le chômage", ait été quelque peu exagéré ou à tout le moins pas bien compris. Le fait que le district judiciaire n'existe plus, du moins jusqu'à ce que de nouveaux développements interviennent dans l'affaire, implique nécessairement que des emplois à Nicolet en ce sens, seront abandonnés. Toutefois, nous ne voulions pas dire que les employés, à titre individuel, seront en chômage et sans emploi, mais bien que quatre emplois à Nicolet disparaîtront. Il demeure certain que la compétence et l'expérience du personnel actuel seront précieuses ailleurs et tout probablement à Trois-Rivières. Les employés seront sans aucun doute transférés ailleurs dans le même domaine et leurs services requis pour des tâches similaires, tâches qu'ils ont toujours si bien su mener à bien au palais de justice de Nicolet.

● **NICOLET** — Partant du principe que le mariage c'est quelque chose qui vaut la peine d'être vécu et qui vaut aussi la peine d'être bien préparé, le Service de préparation au mariage annonce les prochaines rencontres en ce sens pour le 16 janvier à 1h.30. Ces rencontres de préparation au mariage auront lieu au sous-sol de la Cathédrale de Nicolet et les inscriptions se prendront le jour même. S'adressant à tous les couples sérieux du comté de Nicolet, ces rencontres sont sous la responsabilité de l'abbé Michel Villemure, vicaire à la Cathédrale, et de Mlle Lucie Bédard en plus de M. Jacques Boulerice.

● **SAINT-MICHEL (YAMASKA)** — Les statistiques paroissiales de cette paroisse pour la dernière année, montrent que le nombre de mariages s'est élevé à 10, que les sépultures ont été au nombre de 19 et que 21 baptêmes ont été effectués. Ces chiffres n'ont pratiquement pas affecté le nombre des familles de l'endroit puisque l'on constate une légère hausse de deux familles sur l'année 1970 (1970, 350 familles; et en 1971, 352 familles). Par contre, la population totale de la paroisse est passée de 1,602 personnes en 1970, à 1,580 en 1971.

● **SAINT-MARCEL (YAMASKA)** — Le comité provisoire de l'Eveil des agriculteurs du Québec, à Saint-Marcel, a dénoncé, dans son manifeste noir, que 2,500 fermes disparaissent en moyenne tous les ans au Québec et que l'on veut en éliminer quelque 25,000; que le Québec importe 70 pour cent de ses produits de consommation; que dans l'enseignement agricole aux adultes à l'Institut des techniques agricoles de Saint-Hyacinthe, on utilise des statistiques agricoles datant de 1960, voire même de 1950 à 1954...

● **TRACY** — Dans son rapport mensuel remis au conseil municipal, le directeur du service des loisirs de la ville de Tracy, M. André Paquet, souligne que 6,807 personnes ont fréquenté la piscine intérieure au cours du mois de novembre. Par ailleurs, 4,948 personnes ont participé aux activités qui se sont déroulées au cours du même mois au Centre culturel de Tracy.

● **SOREL** — La police municipale de Sorel recherche une automobile qui a été volée tôt le matin sur le terrain de stationnement de l'Auberge de la Rive. Il s'agit d'une Pontiac 1966, deux portes, verte avec toit en vinyle blanc, portant des plaques d'immatriculation 151-703, Québec 1971. Cette voiture appartient à M. Michel Ciarciallo, de Ville Saint-Michel. Les personnes qui pourraient fournir à la police des renseignements pour retrouver cette voiture sont priées de communiquer avec le détective Roger Beaupré, au poste de police de Sorel, tél.: 2-5656.



De nombreuses tâches sont accomplies par le comité liturgique de Princeville en ce qui concerne la préparation des cérémonies religieuses. La participation des fidèles est un point sur lequel les responsables du comité donnent une attention particulière. Le recrutement des lecteurs, des servants et autres bonnes volontés est au programme d'action du comité liturgique et le travail se partage entre les bonnes volontés à l'oeuvre. Sur la photo ci-dessus, un groupe de responsables est en séance d'étude. De gauche à droite: la R.S. Alice Grondin, a.s.v., M. Fernand Dubeau, président du comité liturgique, M. l'abbé Réal Lemaire, aumônier et Mme Madeleine Morneau, collaboratrice. (Photo Le Nouvelliste)



Deux étudiantes découvrent un véritable musée

La région des Bois-Francs réserve parfois d'agréables surprises à ceux qui se donnent la peine de s'intéresser à leur milieu. C'est ainsi qu'en visitant des sites pittoresques et historiques de cette région de la Belle Province, deux étudiantes ont "découvert" un véritable musée. C'est tout un assortiment d'antiquités qui est conservé avec grand soin dans ce genre de musée privée sur un domaine

qui était autrefois une seigneurie. Comme on peut le constater par la photo ci-dessus, les deux étudiantes sont vivement intéressées aux reliques du passé que contient le musée découvert par hasard et elles ont passé de longs moments à examiner avec un certain respect ces précieux souvenirs de générations précédentes. (Photo Le Nouvelliste)

Massé appuie trois résolutions du conseil de Victoriaville

VICTORIOVILLE (R.L.) — Au cours d'une communication qu'il adresse aux autorités municipales, le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, Gilles Massé, souligne qu'il a pris bonne note de trois résolutions envoyées par la ville de Victoriaville. Le ministre Massé souligne qu'il y a ajouté des recommandations personnelles et les a acheminées aux ministres responsables.

Une première résolution touche le prolongement du boulevard Jutras jusqu'à la route 5 et à la construction d'une voie de raccordement entre l'ancienne route 5 et le prolongement du boulevard Jutras. Une deuxième résolution est relative au prolongement de la rue Debigré jusqu'à la route 5. La troisième se rapporte à une demande de canalisation des eaux de surface entre Victoriaville et Arthabaska.

Prix fixé
La Société d'habitation du Québec a fait savoir qu'elle avait accepté la proposition du conseil de la ville de Victoriaville fixant à \$0.60 le pied carré le prix du terrain à être retenu par la ville dans le cadre du programme de rénovation.

Refinancement
Enfin, le ministère des Affaires municipales a communiqué aux autorités municipales de Victoriaville qu'il acceptait la résolution de la ville pour refinancer le règlement 113 n.s. Les édiles municipaux ont alors passé une autre résolution pour l'émission d'une nouvelle émission d'obligations de \$36,500 en refinancement du solde non amorti du même montant sur ce règlement.

Par le même coup, le conseil

Le conseil de Plessisville perd un contremaitre

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. le maire Aurèle Brassard et les autres membres du conseil municipal, paroisse de Plessisville, se sont donné un délai d'un mois pour trouver un remplaçant à leur contremaitre. Ce dernier est décédé subitement le 3 janvier alors qu'il était à son travail. M. Paul-Emile Paradis surveillait le travail d'une souffleuse à neige, dans l'après-midi, lorsqu'en s'approchant de l'opérateur de la machine il tomba sans vie avant d'avoir pu dire un seul mot. M. Paradis était à l'emploi du conseil municipal, paroisse de Plessisville, depuis deux ans.

Les édiles du Conseil municipal, paroisse de Plessisville, ont approuvé le paiement de factu-

res pour un total de \$5,800 lors de leur première séance de 1972. La liste de ces comptes a été donnée par M. Marcel Collin, secrétaire-trésorier. M. Collin a reçu l'autorisation de puiser à même les fonds à sa disposition pour acquitter ces factures. Sauf le cas de trouver un remplaçant à feu M. Paul-Emile Paradis, aucun projet particulier n'est à l'étude par M. le maire Aurèle Brassard et les conseillers.

Une revue générale de la situation a permis de constater que l'équipement pour l'entretien des chemins d'hiver était suffisant pour le moment et qu'aucun problème particulier n'était prévu pour les prochains mois.

Augmentation du nombre de familles mais une diminution de la population

WARWICK (R.L.) — La population de Warwick a augmenté de 25 familles et de 11 personnes seulement au cours de 1971. C'est ce qui ressort des statistiques que nous fournit le curé de Warwick, l'abbé Alphonse Desharnais. On souligne par exemple qu'en 1971 il y a eu à Warwick 66 baptêmes, cinq de plus qu'en 1970, 32 sépultures, cinq de moins qu'en 1970 et 42 mariages, sept de moins que l'année précédente. La population de Saint-Médard de Warwick était à la fin de 1970, de 4,237 personnes alors qu'elle est présentement de 4,248. On compte 975 familles à Warwick, 25 de plus qu'en 1970. En plus du curé Desharnais, Warwick

compte deux vicaires, soit les abbés Gilles Vigneault et Denis Morin. **Saint-Norbert d'Arthabaska** — Même si le nombre de familles a aussi augmenté, le nombre de personnes a diminué à Saint-Norbert d'Arthabaska. L'abbé Boisvert souligne qu'il y a présentement 185 familles et 888 personnes dans sa paroisse alors qu'en 1970 il y avait 181 familles et 879 personnes. Onze enfants ont été baptisés à Saint-Norbert en 1971, un de plus qu'en 1970. Il y a eu en 1971, 11 mariages, un de moins que l'année précédente. Le nombre de sépultures a plus que doublé. On en a compté 17 en 1971, en comparaison de huit au cours de 1970.

Grâce aux Chantiers-étudiants

Revalorisation de l'aspect religieux de la fête de Noël

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La revalorisation de l'aspect religieux de Noël a pris une importance particulière chez les Chantiers-étudiants de Plessisville durant la période des Fêtes 1971. La direction du mouvement avait inscrit cette initiative au premier plan de son programme d'action, initiative qui a été approuvée avec enthousiasme par tout le groupe des jeunes à l'oeuvre. C'est pourquoi, afin de donner suite à cette bonne idée, il a été convenu que la manifestation organisée à l'intention de familles moins favorisées commencerait par une messe.

Les familles ayant répondu affirmativement à l'invitation faite par les Chantiers-étudiants pour la participation à cette activité, avec la messe, ont été vivement impressionnées par la cérémonie qui a eu lieu à la résidence des R. P. Ste-Croix. Même les tout petits ont suivi avec un vif intérêt et dans un profond silence les étapes de la messe chantée par le R. P. Marius St-Amand.

Après un tel succès, les Chantiers-étudiants considèrent avoir atteint pleinement leur but de revaloriser l'aspect religieux de Noël, objectif sur lequel ils ont travaillé durant les semaines précédant cette grande fête de la Chrétienté.

Une équipe de bonnes volontés a oeuvré dans les Chantiers-étudiants de Plessisville pour réaliser le programme de la période des Fêtes 1971. Les membres de ce comité sont: Mlle Chantal Thiboutot, Evelyne Laliberté, Marise Laliberté, Suzanne Marcoux, Lucie Vaillancourt, Louise Dubuc, Marielle Drolet, Danielle Anctil, Régine Béliveau, ainsi que MM. Claude Giguère et André Giguère avec le R. P. Marius St-Amand comme animateur et un responsable adulte comme collaboratrice.

Venir en aide aux moins favorisés était l'aide principale but des activités au programme de la période des Fêtes 1971 chez les Chantiers-étudiants de Plessisville. Les jeunes faisant partie du comité ont accompli une tâche admirable dans cette ac-

tion de partage. Une invitation a été faite aux étudiants en vue de recueillir des fonds; le montant à soucrire a été laissé à la générosité de chacun mais les propagandistes ont surtout insisté sur l'importance du geste accompli par le don, si minime soit-il, en faveur des moins favorisés. Par ce geste, l'ACTION PARTAGE a pris sa pleine valeur, ont fait remarquer les promoteurs de l'initiative.

Quant à la distribution, elle a fait des heureux parmi ceux que l'on a considéré comme ayant le plus besoin d'aide. Une attention particulière a été donnée aux familles nombreuses pour l'ACTION PARTAGE et les cas les plus urgents ont eu la priorité.

Si le premier appel au partage s'est fait auprès de la jeunesse par les Chantiers-étudiants, l'invitation s'est également adressée à d'autres âmes généreuses. M. Raymond Gosselin a accompli une tâche importante en frappant, avec succès, à de nombreuses portes d'entreprises de la ville. La propagande faite auprès du personnel académique des écoles a aussi obtenu d'excellents résultats. Les âmes généreuses ont répondu avec bienveillance à l'invitation au partage.

Les Chantiers-étudiants expriment leur gratitude envers tous ceux qui, de façon quelconque, ont contribué au succès du travail accompli. L'action Partage a été intensifiée en 1971 aux Chantiers-étudiants après avoir débuté les années précédentes et des projets sont déjà étudiés pour faire plus à l'avenir.

Toupin effectue quatre nominations à l'Institut de technologie agricole



M. Normand Toupin

SOREL (L.B.) — Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, vient d'annoncer quatre nominations à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe. M. Lionel d'Amour, au poste de directeur gé-

néral de l'Institut; M. Gérard Boutin, au poste de directeur adjoint; M. Hermel Fournier, au poste de directeur des étudiants; M. Jacques Laliberté, au poste de directeur de l'extension et de la recherche. M. d'Amour possède une vaste expérience de l'enseignement agricole, particulièrement dans le domaine de la technologie laitière. Il est à l'emploi du ministère de l'Agriculture depuis 1955 et en poste à l'Institut depuis 1962.

MM. Boutin, Fournier et Laliberté comptent, eux également, plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Ensemble, ils totalisent près de 25 ans de professorat à l'Institut.

Ces quatre nominations sont effectives depuis le 16 novembre et les titulaires cumuleront leurs nouvelles responsabilités avec leurs fonctions actuelles de professeur.

LES VIKING ARRIVENT

EATON



d'un point à l'autre

par Réjean LAJOIE

● L'organisation du hockey mineur du Cap-de-la-Madeleine et celle des Barons Jr 'B' devront mettre de l'eau dans leur vin dans le cas de la graduation d'un joueur des rangs mineurs au Junior 'B' sinon l'avenir des deux organismes risque d'être compromis pour les prochaines années.

Les responsables des deux organisations, l'une publique et l'autre privée, devront trouver un moyen de sortir du cercle vicieux dans lequel ils sont plongés car nous serons encore devant une querelle d'adultes menée sur le dos des jeunes qui ne demandent pas mieux que de jouer au hockey dans la paix et l'harmonie.

Le cas que nous soulevons ici est celui du joueur Réal Tancrede, des Ambassadeurs Juvénile du Cap-de-la-Madeleine que les Barons Junior 'B' désirent obtenir pour combler un vide laissé par le départ d'un joueur régulier pour un échelon supérieur, Louis Chiasson.

Il n'est pas facile de tout cerner le problème puisqu'il met en cause, outre un conflit de juridiction que soutient Guy Méthivier, directeur municipal des Loisirs au Cap-de-la-Madeleine, certaines animosités de longue date entre des dirigeants de deux "clans" d'une même communauté.

Les Barons du Cap-de-la-Madeleine sont depuis quelques années, le club-ferme des Ducs Junior 'A', de Trois-Rivières, et collaborent étroitement avec cette organisation trifluvienne quand un urgent besoin de joueur se fait sentir.

De leur côté, les Ambassadeurs Juvéniles du Cap ont une affiliation avec les Barons et cette affiliation n'est en quelque sorte qu'une entente amicale entre les deux groupements qui doivent tendre vers le même objectif: promouvoir et développer le hockey dans le milieu.

Mais lorsque ce but premier est réduit à l'orgueil de telle ou telle organisation, de tel ou tel responsable, où les honneurs individuels et collectifs l'emportent sur la promotion du sport, il ne peut que survenir un conflit comme celui qui met présentement en cause le hockey mineur madelinien et les Barons Junior 'B'.

Si les dirigeants des Barons doivent tenir compte que le hockey mineur au Cap-de-la-Madeleine, qui compte sur une expérience de trois ans seulement, est en plein essor et qu'ils doivent payer le prix de cette structuration, l'organisation du hockey mineur, de son côté, n'est pas en place pour empêcher un jeune de graduer et de tenter sa chance dans une catégorie supérieure, même si elle doit aussi payer le prix du manque de maturité de son système qui est encore à l'état de croissance.

Dans le cas présent, nous estimons que c'est tout à l'honneur des Ambassadeurs Juvéniles de voir l'un des leurs recherché par un calibre supérieur. Le départ du joueur Réal Tancrede, des Ambassadeurs, devra éventuellement permettre à un jeune des rangs midgets de faire le saut chez les Juvéniles et ainsi de suite. Ce serait pourtant si simple.

On ne peut blâmer ici les Barons Jr 'B' de vouloir obtenir un produit madelinien de préférence à un joueur de l'extérieur. Les sportifs seraient les premiers à critiquer l'organisation si, pour éviter toutes ces complications, les Barons avaient fait appel à un jeune de Trois-Rivières par exemple.

Il ne faudrait pas perdre de vue également que le règlement du circuit Richelieu oblige les Barons à recruter leurs effectifs dans un rayon de 20 milles du Cap-de-la-Madeleine.

Ce règlement est un mal pour un bien puisqu'il permet à quatre ou cinq joueurs au moins de la région métropolitaine, d'évaluer sous la bannière des Barons. Sinon, ces mêmes postes qu'occupent ces jeunes de chez nous, seraient détenus par des joueurs venus de l'extérieur de la région. Nous savons une chose, c'est que les Ducs auraient profité de l'entente qu'ils ont avec les Barons pour envoyer au Cap, les joueurs qui ne faisaient pas avec le club au début de la saison.

Certains dirons qu'il est bien normal que les jeunes de chez nous aient leur place mais il est arrivé trop souvent dans le passé que cette consigne n'a pas été respectée. Maintenant que des efforts sont déployés pour développer nos talents chez nous, voilà que l'on cherche à annihiler ces efforts.

Dans toute cette affaire qui, nous le souhaitons, se règlera à la satisfaction des deux parties, il ne faut pas oublier une chose. Les Barons Junior "B" ont besoin de l'organisation du hockey mineur qui constituera au cours des prochaines années, une excellente source d'approvisionnement. D'un autre côté, l'existence des Barons n'est que souhaitable pour le hockey mineur du Cap puisqu'il constitue un idéal pour le jeune joueur qui évolue dans les différentes catégories.

Il serait dommage que les intérêts privés engagés dans les Barons se désintéressent du hockey à cause d'un manque de collaboration et que la cité madelinienne soit privée d'une franchise dans le Junior "A", avec la création du tir 2, l'an prochain.

● Les Castors de Sherbrooke est l'équipe la plus punie du circuit Robert Lebel avec 1,068 minutes en 32 parties. Au deuxième rang, les Ducs de Trois-Rivières avec 947 minutes en 31 parties. L'équipe la moins punie est celle des Eperviers de Sorel avec seulement 478 minutes, ce qui fait étrangement contraste avec les clubs Sorel que nous avons connus par le passé.

● Le récent match des Étoiles de la LHJMQ était des plus ternes et donnait un triste reflet du calibre de jeu de cette année et de la faible qualité des spectacles dans le circuit Lebel, sauf en de rares exceptions, depuis le début de la présente saison.

● Yves Bergeron, le capitaine des Bruins de Shawinigan, a été très surpris de l'esprit d'équipe qui a animé la formation des Étoiles de la ligue Junior Majeure contre les Remparts de Québec, cette année.



Jacques Dauphinais



Alain Thibeault

Chez les Barons du Cap-de-la-Madeleine

Jacques Dauphinais au 1er rang des compteurs

par Régent LAJOIE

CAP - DE - LA - MADELEINE — Jacques Dauphinais, qui s'est signalé tout particulièrement ces derniers temps pendant que son coéquipier Louis Chiasson ne jouait pas régulièrement avec les Ducs, domine le classement des compteurs des Barons Jr B du Cap-de-la-Madeleine.

Le publiciste du club, Jean-Marie Tancrede, dans les statistiques qu'il vient de nous fournir, signale que Dauphinais a déjà enfilé 32 buts en plus de fournir 20 passes pour totaliser 52 points. Dauphinais devance Chiasson de six points. Ce dernier a marqué 24 buts en plus de fournir 22 assistances. C'est Claude St-Louis qui vient au troisième rang avec 24 buts et 19 aides pour 43 points.

St-Louis est talonné par Alain Thibeault et Denis Robert qui ont respectivement 42 et 41 points.

Baronneries

Seulement quatre joueurs ont pris part à toutes les parties depuis le début de la saison, soit 27. Il s'agit de Louis Chiasson, Luc Tardif, Larry Kenline et Pierre Benoit.

Le joueur le plus puni des Barons et l'un des mauvais garnements du circuit Richelieu est Daniel Bellerose avec un total de 119 minutes au cachot.

Jacques Dauphinais domine la colonne des buts avec 32 pendant qu'Alain Thibeault est le premier dans celle des assistances, avec 29.

Nom	b	a	t
Dauphinais, J.	32	20	52
Chiasson, L.	24	22	46
St-Louis, C.	24	19	43
Thibeault, A.	13	29	42
Robert, D.	14	27	41
Tardif, L.	15	15	30
Lacerte, J.	10	19	29
Barette, Y.	9	15	24
Goudreau, M.	7	16	23
Gervais, R.	6	15	21
Giguère, A.	0	19	19
Kenline, L.	9	5	14
Laquerre, F.	2	12	14
Bellerose, D.	3	9	12
Roberge, D.	2	9	11
Goulet, Y.	1	8	9
Tancrede, R.	1	3	4
Street, B.	0	4	4
Vouilgny, R.	1	2	3
Benoit, P.	0	3	3
Lacoursière, E.	0	3	3
L'Heureux, P.	0	2	2
Dauphinais, M.	0	0	0
St-Louis, N.	0	0	0

Malgré l'idée de Brundage

La FIS veut participer aux J.O. au Japon

OTTAWA (PC) — La Fédération internationale de ski veut toujours participer aux J.O. au Japon le mois prochain en dépit de la suggestion du président du C.I.O., Avery Brundage, voulant que le ski soit abandonné.

Rae Grinnell, d'Ottawa, membre du comité d'éligibilité de la F.I.S., a déclaré hier que le comité avait fait une contre-proposition à Brundage, soit garder le ski dans les J.O. selon les règlements de la F.I.S.

Le comité a demandé à Marc Holder, président de la F.I.S., de faire la proposition à Brundage.

A moins d'un mois du début des J.O., aucune partie n'a pris une décision à ce sujet. Cet échange est le dernier d'une série de présentations entre les organisateurs olympiques et la F.I.S. au sujet de la commercialisation du ski.

Publicité Les règlements olympiques, par exemple, défendent toute publicité voyante sur les costumes des skieurs.

Brundage a déclaré que les skieurs qui avaient enfreint ce règlement ne pourraient participer aux J.O. qui débutent le 3 février.

Grinnell a dit que la F.I.S. s'opposait à cette publicité en principe, "mais qu'il n'existait pas de règlement à ce sujet". De telles annonces, comme les

cigarettes, fabricants d'équipements et les boissons, compromettent les compagnies pour leur apport financier aux équipes.

Selon Grinnell, Brundage a fait sa suggestion le 26 décembre, mais "il a ensuite eu un peu la trouille" en convoquant une réunion des vice-présidents du C.I.O. afin de la discuter d'avantage.

Grinnell préférerait inscrire le ski aux J.O. sous les règlements moins sévères de la F.I.S.

Mésentente interne Mais il semble exister une mésentente aussi grande au sein de la F.I.S. que celle avec le C.I.O.

Grinnell accuse Holder de jouer "un double jeu" en tant que président de la F.I.S. et membre du C.I.O.

Selon Grinnell, Holder a soutenu erronément que les règlements olympiques et de la F.I.S. étaient en fait les mêmes quant à la commercialisation, si bien qu'il s'est fait prendre entre les demandes du C.I.O. et celles des manufacturiers.

De toute façon, selon Grinnell, les règlements de la F.I.S. sont hypocrites parce que la F.I.S. ne devrait pas prétendre que les commanditaires ne sont pas importants.

De plus, les règlements, réduisant les périodes d'entraînement à 60 jours, sont enfreints régulièrement, selon Grinnell.

Alain Perron ne reviendrait pas

Un nouveau joueur, Michel Carreau, se rapporte aux Ducs de Trois-Rivières

par Régent LAJOIE

TROIS-RIVIERES — Un nouveau joueur s'est rapporté à l'instructeur Jean-Claude Aubry, des Ducs de Trois-Rivières, pour prendre part à l'exercice d'hier soir au Colisée. Il s'agit d'un centre originaire d'Iberville, Michel Carreau, âgé de 18 ans.

Ce joueur est présentement sur le coup d'une suspension par l'AAHAQ de cause de son implication avec un autre joueur dans un conflit de juridiction de territoire à Iberville. Michel Carreau a joué une dizaine de parties avec les Renards d'Iberville, de la ligue Richelieu Jr 'B' cette saison.

Avant la venue d'Iberville, dans la ligue Richelieu, cette saison, Carreau a évolué durant trois saisons pour les Aigles de St-Jean, dans la ligue Montréal Jr. Carreau est un athlète de 5'10" et de 155 livres.

A son sujet, le pilote des Ducs a mentionné hier soir que le nouveau joueur pratiquera avec l'équipe ce matin, à 9h., et ce soir à 5h.30, lors des deux exercices commandés par l'instructeur en vue de l'importante partie de vendredi soir à Québec. "Il (en parlant du nouveau-venu) pratiquera également samedi après qu'on nous prendrons une décision", de dire Aubry

qui a mentionné qu'on demandera à l'AAHAQ de lever la suspension du joueur si les Ducs décident de l'embaucher.

Les Ducs ont tenu une rigoureuse pratique hier soir et auront du pain sur la planche aujourd'hui alors qu'ils auront une heure d'entraînement ce matin et une heure et demie en fin d'après-midi.

Aubry n'a pas l'intention de chamberdar ses tris, utilisant les mêmes que mardi soir contre Drummondville. Il décidera aujourd'hui qui de Herron ou Gosselin il enverra devant les filets à Québec contre les Remparts qui voudront certes venger l'échec de 7-4 subi à Trois-Rivières à la fin de décembre.

Le cas Perron

Tout indique que le joueur Alain Perron, obtenu des Remparts de Québec avec Bill Landers en retour d'André Deschamps, ne reviendra pas avec les Ducs pour terminer la saison.

Perron, qui a joué sept parties avec l'équipe trifluvienne avant de récidiver durant la période précédente les Fêtes, est retourné chez lui à Thetford Mines.

Le gérant-général Jack Tappin a laissé savoir qu'il avait communiqué avec Perron et

avec son père et que le joueur préférerait demeurer chez lui à Thetford Mines.

On se souvient que ce joueur de centre constituait un atout important dans la transaction avec les Remparts. Durant son séjour avec les Ducs, Perron a marqué un but à sa première partie dans l'uniforme trifluvien en plus de récolter quatre aides pour cinq points.



Alain Perron

Ici et là

Clément Carrière a reçu la permission du médecin de l'équipe pour jouer. Il pourrait bien être en uniforme à Québec.

Reste maintenant à savoir si Aubry prendra une chance de l'utiliser. Carrière est catégori-

que: "Je vais revenir et prouver ma réelle valeur et ce sera mieux que ce que j'ai fait à date". L'athlète de l'île Perrot est au rancart depuis plus d'un mois pour une opération au genou.

Daniel Dubuc ressent encore des douleurs de sa légère séparation de l'épaule subie à Shawinigan le 17 décembre dernier. Aubry faisait remarquer que Dubuc n'est pas encore entièrement à l'aise et qu'il est anxieux de voir son allier gauche en parfaite condition.

L'instructeur des Rangers de Drummondville, Gordie Hawthorn, a prouvé mardi soir qu'il faisait grandement confiance à son défenseur Jean Hamel. Si ce dernier n'a pas joué 45 minutes, il n'a pas joué une minute mardi soir et s'est très bien tiré d'affaire.

Les Rangers ont envoyé le joueur Norbert Gagnon, aux Aigles de St-Jean, de la ligue Montréal Jr durant l'après-midi qui a précédé le match contre les Ducs. Gagnon était avec l'équipe depuis le début de la saison. Le pilote des Rangers s'est prêté à quelques expériences mardi soir, en envoyant le défenseur Guy Provost à l'aile gauche en compagnie de Serge Roch et Jean Touchette. Il a également fait jouer le joueur d'avant Jean-Marie Lehoux à la ligne bleue.

ILS SONT EN OR
LES SPÉCIAUX DE LA FABULEUSE

VENTE *Diamond Inc.*

GRAND CHOIX
HABITS ET VESTON SPORT

1/2 PRIX

HABITS PRÊTS À PORTER
Val.: \$95 Val.: \$110 Val.: \$120

\$69⁵⁰ \$79⁵⁰ \$89⁵⁰

HABITS SUR MESURE Modèle à votre choix valeurs de \$130 à \$150	LOT DE PANTALONS Régulier: \$19.95 100% laine EN GRAND SPÉCIAL	GRAND SPÉCIAL PALETOTS D'HIVER ESCOMPTE
POUR 2 POUR		
\$95 \$180	\$495	30% 50%

POUR ELLE À NOS 2 BOUTIQUES:
LA BOHEME ET COLLECTION CAPRICE

ROBES IMPORTÉES de \$50 à \$150 RÉDUITES DE 25% à 60%	COSTUMES DE TRICOT jusqu'à \$200 POUR \$50 ET PLUS	ROBES jusqu'à \$45 POUR \$995	JACKETS DE SKI jusqu'à \$60 \$1995
		PANTALONS unisex \$19.95 POUR \$795	JUPES HOT-PANTS jusqu'à \$14.95 POUR \$495

Diamond Inc. **R3 DIAMOND**

1579, ROYALE - TROIS-RIVIERES CENTRE COMMERCIAL LES RIVIERES

MOLSTAR

C'est pour tout l'monde.

PATINAGE LIBRE

jeudi 6 janvier

AU *Colisée* de Trois-Rivières de 10h. a.m. à midi

Enfants 25¢	Adultes 50¢
-------------	-------------



Autre promotion du Junior "A"

Une soirée familiale prévue par les Rangers pour le 12

DRUMMONDVILLE, Qué. — Le "COMITE DE PROMOTION" des Rangers de Drummondville de la ligue Junior majeure du Québec en collaboration avec Le BUREAU DE LA PUBLICITE, est très heureux d'annoncer que dimanche soir, le 9 janvier 1972 lors de la visite des ALOUETTES de St-Jérôme, au Centre Civique de Drummondville sera SOIREE FAMILIALE.

Voici une autre promotion que les RANGERS de Drummondville qui nous l'espérons, saura grandement plaire à tous les amateurs de hockey ainsi qu'à



A cette occasion, tous les jeunes, âgés de 12 ans et moins, seront admis gratuitement accompagnés de leurs parents, c'est une autre initiative signée RANGERS, prise dans le but de remercier très chaleureusement les parents de leur encouragement en 1971 et aussi, faire aux jeunes du grand Drummondville et de la région, un cadeau à l'occasion de la nouvelle année.

tous les jeunes sportifs. Donc, dimanche soir le 9 janvier 1972, à 7h.30, venez en très grand nombre encourager vos RANGERS.



Autre succès au curling

L'équipe dirigée par Jim Rheault a gagné le premier round du tournoi bantien Labatt au club de curling Victoria à Victoriaville. On a même dû aller en supplémentaire pour terminer avec un

compte de 9-8 lundi soir dernier. Jim est ici entouré du président du club et du commanditaire, Ubald Martin et Jean-Paul Blanchette. (Photo Laurier Gardner)

De brillants joueurs Pee-Wee "A"

Ces trois joueurs s'affirment de plus en plus dans le circuit Pee-Wee "A" du Service des loisirs. Ce sont, de gauche à droite, François Gabias, le cerbère Louis

Grenier et Normand Rochefort, un excellent compteur de buts. (Photo Roland Lemire)

"Spécial Denis Drouin"!
GRATUIT:
 un équipement complet de motoneigiste
 (homme ou femme),
 valeur: \$116.⁸⁰
 avec l'achat d'un
 Olympique 335/20 hp.

L'ÉQUIPEMENT COMPREND:

- un casque de sécurité Bombardier
- un habit d'une pièce Ski-Doo*
- une paire de bottes Ski-Doo
- une paire de mitaines Ski-Doo

"Pour apprécier vraiment la motoneige, il faut être bien équipé, croyez-moi. Et en matière de vêtements, Ski-Doo fabrique ce qu'il y a de mieux. Avec votre Olympique 335/20 hp, vous aurez fière allure, vous vous sentirez vraiment l'admirable homme des neiges (ou l'admirable femme des neiges)!"

Denis Drouin

Hâtez-vous! Cette offre est valable pour une durée limitée. Elle peut s'appliquer également à l'achat d'autres modèles. Consultez un concessionnaire participant. Chez nous, c'est Ski-Doo... et plus on y pense, plus c'est
ski-doo '72

*marques de commerce de Bombardier Limitée

Marcel Hawkins verra à la bonne marche de l'équipe de course de la cie Arctic Car

A nouveau cette saison, la compagnie Arctic Car aura son équipe de course au Québec. Comme par les années passées, la bonne marche de cette formation représentative sera confiée à Marcel Hawkins, un vétéran dans ce domaine.

Lors des essais, le nouveau bolide de course de la firme Arctic Car, le EXT, a connu passablement d'ennuis avec les poulies et les courries d'embrayage. Maintenant, tout semble rétabli et chez Arctic Car, la confiance règne.

qui s'apprêtent à Peterborough, Ontario, où l'on disputera la coupe Kawartha et le lendemain au même endroit sera disputée la Coupe du Canada.

Depuis un mois, sur les terrains adjacents de la compagnie Arctic Car, Marcel Hawkins et son équipe s'entraînent quotidiennement en vue de la prochaine saison de courses qui débutera officiellement le 9 janvier prochain.

L'équipe est composée de compétiteurs chevronnés tels que: Marcel Hawkins, le capitaine du groupe, Frank Smarlack, Marcel Carrière et Jean-Guy Cauture.

A cette première sortie, Marcel Hawkins est persuadé que lui et ses porte-couleurs paraderont à quelques reprises dans le cercle des vainqueurs et ce malgré la présence de plusieurs équipes de certaines compagnies canadiennes et américaines de motoneige à cette compétition d'envergure.

Au ballon sur glace
 Berthier conserve son avance au premier rang à Louiseville

LOUISEVILLE (B.L.) — Berthier conserve toujours une confortable avance en première place au classement général de la ligue masculine de ballon sur glace à la Seigneurie de Grand-Pré de Louiseville, avec 21 points. Cependant, la seconde position du classement sera fortement disputée entre les équipes Gaulois et Opto qui ont actuellement chacune 14 points.

Les activités de la ligue se continuent toujours et les résultats des dernières rencontres sont les suivants, lundi 27 décembre Flamingo 1 Saint-Alexis 7, et Gaulois 5 Berthier 5; mardi 28 décembre Hôtel Montmartre 5 Saint-Thomas-de-Joliette 5, et Opto 5 Caisse Pop 5.

Le classement actuel des équipes se lit donc comme suit: Berthier 21, Gaulois et Opto 14, Caisse Pop 12, Saint-Thomas-de-Joliette 9, Flamingo 7, Saint-Alexis 6, et Hôtel Montmartre 5.

On constate un intérêt grandissant pour ce sport qui est le ballon sur glace à Louiseville. Le public s'intéresse de plus en

plus aux rencontres qui sont toujours disputées à la Seigneurie de Grand-Pré.

De plus, un tournoi provincial de ballon sur glace est en préparation actuellement et il se

tiendra à Louiseville vers la fin du mois de février. L'an dernier on a procédé à une première expérience dans ce domaine et l'événement a été un franc succès.

A Louiseville
 Egalité en première place au ballon sur glace

LOUISEVILLE (B.L.) — Plusieurs équipes de la ligue féminine de ballon sur glace à la Seigneurie de Grand-Pré de Louiseville. L'organisateur principal de ce tournoi qui sera la deuxième année d'existence, est Gérard Houle.

Si l'on se fie sur le tournoi de l'an dernier, celui de cette année promet beaucoup et on s'attend à une plus grande participation de la part de plusieurs équipes venant de plusieurs endroits de la province.

En roulant ma boule

LIGUE DE PETITES OUILLES DE LA CITE VICTORIAVILLE (L.G.) — Proviso Inc 4, Bijouterie Bolduc 0, Claude Dusseault: Triple de 322, Yvon Thibault Inc 4, Seven Up 0, A. Cloutier: Triple de 443, Pepsi-Cola 3, Michel Transport 1, U. Groulx: Triple de 221.

LIGUE PHARMACIE HOULE
 Rubin Bros 4, Poltras Préarts 9, J. Beauchêne: Triple de 482, Pharmacie Houle 4, Texaco 0, L. Dubuc: Triple de 494.

Hockey mineur

VICTORIAVILLE (L.G.) — Jeudi, à 11 heures 30 et 15 heures 30 et 16 heures 30 (Cegop), à 14 heures (Ecole St-David), 15 heures 30 (Bibettes), les Midgets se pratiqueront à 17 heures 30, puis à 20 heures (Arthabaska), et à 21 heures 30 (Old Timers).

Enfin, vendredi à 13 et 15 heures 30 (Cegop), de 17 heures 30 à 19 heures 55 (Inter-cités et à 21 heures (Ballon sur glace).

John Brockington, la recrue de l'année

NEW YORK — Les chroniqueurs de football des Etats-Unis ont décerné le titre de recrue de l'année dans la Ligue Nationale de Football au porteur de ballon des Packers de Green Bay, John Brockington.

Ce dernier a établi un record de la ligue pour une recrue en gagnant mille 105 verges au sol et il est la quatrième recrue de l'histoire de la ligue à avoir franchi le cap des mille verges en une saison.

Brockington a recueilli 43 et demie des 60 voix exprimées et a largement devancé Jim Plunkett, quar-arrière des Patriots de la Nouvelle Angleterre, 14 voix et demie.

Vic Washington, des Forty Niners de San Francisco et John Riggins, des Jets de New York ont reçu une voix chacun.

Ligue de hockey Indusco Molson

— PROGRAMME DU 2 JANVIER 1972 —

Première partie: Loisirs St-Nicéphore 5, Drummond Bar-B-Q 4.
Compteurs: René Parenteau 2 buts, Raymond Dubois 1 but, Michel Bahl 1 but, Guy Marier 1 but (Vainqueur) 15:50 3e période.
Compteurs: Roger Blais 1 but, J.-Paul Tellier 1 but, Jacques Boileau 1 but, Jacques Blain 1 but.

Gardiens: Gilles Poulette: St-Nicéphore — Raymond Courchesne: Drummond Bar-B-Q.

Deuxième partie: Ski-Zoom Mini-Zoom: 6 Provincial Oxygen 1.
Compteurs: Jacques Côté 4 buts, Denis Boucher 2 buts.
Compteur: Eric Shoener, 1 but.

Gardiens: Jacques Lacroix: Ski-Zoom — François Vasseur: Prov.

Troisième partie: Pause Café 7, Loisirs St-Cyrille 1.
Compteurs: Alain Boisvert 2 buts, Claude Tessier 2 buts, Rolland Hyland 2 buts, Gilles Langlais 1 but.
Compteur: Jean-Marie Lemire 1 but.

Gardiens: Normand Bonenfant: Pause Café — René Parent: St-Cyrille.

<p>Vendeur Bombardier GERVAIS & TOUPIN</p> <p>3035, Royale Trois-Rivières Tél.: 375-4711</p>	<p>Vendeur Bombardier TROIS-RIVIERES AUTO ELECTRIC LTEE</p> <p>2275 rue Bellefeuille Trois-Rivières Tél.: 378-6134</p>	<p>Vendeur Bombardier GASTON BELIVEAU & FILS INC.</p> <p>205 rue Dessureault Cap-de-la-Madeleine Tél.: 375-2222</p>	<p>Vendeur Bombardier MONTCALM NEAULT & FILS INC.</p> <p>705, 7e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-4242</p>	<p>Vendeur Bombardier J.B. Pothier & Fils Inc.</p> <p>216 Route 19B St-Tite Cté Laviolette Tél.: (418) 365-5831</p>
--	---	--	--	--